

Des mesures et un relâchement persistant

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5405 - Lundi 21 juin 2021 - Prix : 10 DA

Relizane

Quatre morts dans un accident de la circulation à Yeel

Viande congelée destinée à être hachée, poulet vendu en plein air, absence de propreté...

Été, revoilà les intoxications collectives

680 personnalités internationales appellent à la protection des Palestiniens

Une piqûre de rappel pour Joe Biden

Lors du 30^e anniversaire de son décès

Affichiste, un nouveau visage de Mohamed Khadda dévoilé

Commerce

Autorisation d'exporter les produits du terroir

Connexion lente et réseaux sociaux bloqués

Tout un pays paralysé à cause du Bac

Début des épreuves du Bac



Ph.E. Soraya/J. A.

C'est parti pour cinq jours de casse-tête pour les citoyens, mais surtout pour les entreprises qui effectuent tout leur travail sur Internet. Pis, chaque année depuis maintenant cinq ans, ni le ministre de l'Education, ni Algérie Télécom ne prennent la peine de prévenir quant à ces perturbations durant les épreuves du baccalauréat.

Environnement

Plusieurs actions ministérielles concrétisées au 1^{er} semestre

Ligue 1 (26^e journée)

La JS Saoura se replace et talonne l'ESS

Connexion lente et réseaux sociaux bloqués

Tout un pays paralysé à cause du Bac

■ C'est parti pour cinq jours de casse-tête pour les citoyens, mais surtout pour les entreprises qui effectuent tout leur travail sur Internet. Pis, chaque année depuis maintenant cinq ans, ni le ministre de l'Éducation, ni Algérie Télécom ne prennent la peine de prévenir quant à ces perturbations durant les épreuves du baccalauréat.

Par Thinhinene Khouchi

Comme prévu, toute l'Algérie va passer l'examen du Bac durant cinq jours. Pour cause, depuis maintenant plus de cinq ans, l'examen du baccalauréat ne passe pas inaperçu en raison des coupures d'Internet qui pénalisent tout le pays. En effet, pendant les épreuves du Bac, les réseaux sociaux, notamment Facebook, Twitter et WhatsApp, sont inaccessibles et Internet est perturbé. Ces coupures volontaires pour sécuriser l'examen national pénalisent les usagers ainsi que les entreprises qui effectuent tout leur travail sur Internet, leur causant ainsi un préjudice financier et moral. Cette mesure, prise suite à des fuites massives sur Internet de sujets des épreuves du baccalauréat en 2016 et qui a entraîné l'arrestation de dizaines de personnes, dont des cadres de l'Éducation nationale soupçonnés d'être impliqués dans ces fuites, «pénalise aujourd'hui encore les usagers et les entreprises, dont l'activité pour nombre d'entre elles repose sur Internet et sur le télétravail depuis la propagation du nouveau coronavirus», a indiqué Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur



Ph.E. Soraya/J. A.

et de l'environnement (Apoce) par téléphone, précisant que «déconnecter tout le pays nous met dans des situations désagréables». Ce dernier a estimé que les pouvoirs publics optent pour des «solutions temporaires au lieu de réfléchir à des solutions définitives». Ces coupures, selon le président de l'Apoce, ne manquent d'ailleurs pas de susciter non seulement la colère des abonnés, mais également celle des entreprises qui sont censées assurer leurs services en continu grâce à Internet. «Les autorités doivent réfléchir à d'autres moyens pour lutter contre la fuite des sujets et la fraude. On ne peut déconnecter tout un pays à chaque épreuve du baccalauréat. Cette situation ne peut persister». A ses yeux, les autorités compétentes sont dans l'obligation de trouver une «alternative» pour garantir la crédibilité et l'intégrité du Bac sans pénaliser les

abonnés de leur droit d'accéder à Internet. Il lance ainsi un appel aux pouvoirs publics afin de trouver des solutions «radicales et définitives», jugeant cette situation inadmissible.

Premier jour du Bac : le sujet de langue arabe abordable pour tous...

Les candidats aux épreuves du baccalauréat, filière Langues vivantes et Philosophie, ont unanimement convenu que l'épreuve de langue arabe était facile et accessible à tous.

Les candidats ont déclaré que «les questions du sujet étaient directes, on a pu y répondre facilement».

Même écho du côté des candidats filière Sciences expérimentales et Mathématiques qui nous ont confié que les questions de langue arabe, premier

examen de la première journée, étaient à leur portée. Les candidats ont ajouté que la sécurité était renforcée en plaçant 4 professeurs dans chaque salle d'examen.

A noter que le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Oudjaout, a donné hier le coup d'envoi des épreuves du baccalauréat (session 2021) à partir du lycée Ali-Boussehaba, dans la commune de Draria (ouest

d'Alger).

En marge de cette journée, le ministre a rappelé que cet examen «se tient dans des circonstances exceptionnelles pour la deuxième année consécutive», affirmant que toutes les conditions ont été réunies pour assurer la réussite de ce rendez-vous qui intervient au lendemain de l'annonce des résultats de l'examen de fin de cycle primaire.

T. K.

Concours de recrutement : l'expérience et le diplôme des enseignants contractuels pris en compte

«Les enseignants contractuels pourront participer au prochain concours de recrutement sur la base de l'expérience et du diplôme», a indiqué, hier, Mohamed Oudjaout, en marge du coup d'envoi des épreuves du baccalauréat (session 2021), précisant que «le ministère a opté cette année pour le recrutement sur titre, conformément à la loi». «La chance sera donnée aux enseignants contractuels de participer à ce concours en tenant compte de l'expérience et du diplôme», a-t-il souligné. Les détails du concours, notamment en ce qui concerne les besoins dans les matières concernées, n'ont pas encore été définis, a-t-il ajouté. Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'«accorder un intérêt majeur à l'encadrement sanitaire», surtout dans le contexte de la pandémie de Covid-19, appelant à intensifier le contrôle sanitaire et à veiller à assurer aux élèves le transport scolaire et des repas chauds, de même que des structures sportives et de loisirs.

T. K.

Bilan des dernières 24 heures Virus : 342 nouveaux cas et 7 décès

L'Algérie a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins qu'hier (9), portant à 3 631 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 342 cas, soit 25 cas de moins par rapport au bilan d'hier (367), pour atteindre, au total, 135 928 cas confirmés.

R. N.

Béjaïa

De nombreux candidats, surtout libres, ont manqué à l'appel

Plusieurs candidats n'ont pas rejoint hier les centres d'examen pour passer les épreuves du baccalauréat dans les diverses filières. Cependant, le taux d'absence reste minime pour les candidats scolarisés, selon les statistiques qui nous ont été communiquées par la Direction de l'éducation de wilaya.

Ce sont, en effet, «44 candidats scolarisés qui ont manqué à l'appel sur les 11 026 inscrits à l'examen du baccalauréat de cette session qui durera jusqu'au 25 du mois courant, soit un taux de 0,40 %», a annoncé, hier, la cellule de communication de la

Direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa dans un communiqué de presse qui nous a été transmis. S'agissant des candidats libres, le nombre d'absents est important. «Sur 5 362 candidats inscrits, il a été noté 1 505 postulants absents à cette épreuve garantissant le passage à l'université, soit un taux de 28,07 %», indique encore la même source. Le taux des absents pour les deux catégories réunies est estimé à 9,45% par la même source. Pour rappel, 16 388 candidats scolarisés et 5 362 candidats libres sont concernés par cet examen de fin cycle scolaire dans la wilaya de

Béjaïa. Parmi eux, on relève 16 élèves aux besoins spécifiques, lesquels «bénéficient d'une assistance nécessaire, selon la réglementation en vigueur», a-t-on souligné. Il est enregistré 182 candidats en détention dans les centres pénitentiaires de la wilaya de Béjaïa, répartis sur 60 centres au niveau de la wilaya de Béjaïa et encadrés par 5 120 encadreurs et surveillants. «A l'instar des autres examens de fin d'année scolaire, la direction de l'éducation n'a ménagé aucun effort pour permettre aussi bien aux candidats qu'à l'encadrement de passer cet examen dans les meilleures conditions possibles»,

a souligné la Direction de l'éducation de wilaya.

Et d'ajouter : «Toutes les mesures liées au protocole sanitaire ont été prises et respectées sur tous les plans et à tous les niveaux». Notons que «620 policiers de différents grades ont été mobilisés afin d'assurer la sécurité des candidats et des 51 centres d'examen, dont 19 centres au niveau de la ville de Béjaïa», a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Et de souligner : «Pas moins de 56 véhicules ont également été mobilisés pour la circonstance».

Hocine Cherfa

Confinement reconduit dans 14 wilayas

Des mesures et un relâchement persistant

■ Le confinement à domicile vient d'être prolongé de 21 jours à travers 14 wilayas du pays, au lieu de 19, à compter d'aujourd'hui.



Par Aomar Fekrache

L'horaire du couvre-feu sera de minuit jusqu'au lendemain à 4h du matin. Cette mesure a été prise par le gouvernement sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus. Selon un communiqué des services du Premier ministre, la mesure de confinement partiel à domicile est applicable dans les wilayas de Laghouat, Batna, Béjaïa, Blida, Tébessa, Tizi-Ouzou,

Alger, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Constantine, M'sila, Ouargla, Oran et Boumerdès. «S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du coronavirus et soutenue par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité, ces mesures visent, au regard de l'évolution de la situation épidémiologique, à adapter le dispositif actuel de protection et de prévention», précise le communiqué du Premier ministre. Il est toutefois précisé que «les walis peuvent, après accord des autorités compé-

tentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination», conclut le communiqué. Au-delà des mesures décidées par les hautes autorités du pays, force est de remarquer un relâchement généralisé dans l'application des moindres normes de protection et de distanciation physique. Le port du masque est devenu plutôt rare et se limi-

te souvent aux administrations publiques et certains commerces. Le contrôle systématique opéré au début de la crise sanitaire n'est plus effectué, ce qui conforte le laisser-aller de certaines personnes. Pis encore, depuis quelques jours, l'on assiste à l'organisation ça et là de fêtes de mariages, malgré la fermeture des salles des fêtes. Des centaines de personnes se rassemblent dans des appartements exigus, sur les terrasses d'immeubles sans aucun respect des mesures sanitaires édictées par les autorités. D'ailleurs pour bien d'observateurs, il est plus facile de contrôler la situation en ouvrant les salles des fêtes et leur imposant un protocole sanitaire strict, qu'en laissant les citoyens se débrouiller chacun à sa manière. Dans plusieurs wilayas, malgré le maintien du dispositif anti-Covid-19, l'on assiste à des scènes incroyables. A citer principalement le transport des voyageurs, des bus et des taxis qui ignorent tout bonnement les mesures de distanciation et risquent de constituer un vecteur incontrôlable en ces temps d'épidémie. Plusieurs observateurs ont déjà tiré la sonnette d'alarme quant à la hausse du nombre d'hospitalisations pour contamination au virus. Ils ont aussi exprimé des craintes, surtout que durant la saison d'été les déplacements deviennent plus fréquents entre familles et amis et à travers toutes les wilayas du pays. D'où la nécessité de redoubler de vigilance et sévir si nécessaire.

A. F.

Viande congelée destinée à être hachée, poulet vendu en plein air, absence de propreté...

Été, revoilà les intoxications collectives

On ne cessera jamais de parler des intoxications alimentaires. Un phénomène qui s'accroît surtout en été. Tous les produits alimentaires sont exposés aux germes. Le respect des normes d'hygiène et de la chaîne du froid est loin d'être un souci pour plusieurs commerçants. Viande congelée destinée à être hachée, poulet vendu en plein air sans qu'il ne soit plastifié et étiqueté, absence totale de propreté, etc., sont autant d'infractions que le commerçant ne cesse de commettre tout en bravant la réglementation qui est pourtant claire. En effet, les principales causes des intoxications alimentaires observées sont dues au non-respect des mesures de salubrité et d'hygiène lors de la préparation, de la conservation, du stockage et de la manipulation des aliments. Il s'agit aussi de l'acquisition de produits alimentaires périssables

exposés sur la voie publique, le développement de la restauration rapide et le manque de formation et de qualification des différents intervenants dans le circuit commercial, notamment les épiciers, les restaurateurs, les agents et personnels des collectivités. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables sur le plan économique. Selon des études et enquêtes effectuées par les services concernés, un taux très élevé de cas d'intoxication alimentaire collective est enregistré dans les fêtes familiales, à savoir les mariages, et autres fêtes religieuses. Cet état de chose est devenu très fréquent à cause des mauvaises habitudes alimentaires. Les derniers 120 cas d'intoxication alimentaire enregistrés dans la wilaya de Guelma lors de la célébration d'un mariage, témoignent de la nécessité de se

conformer aux bonnes règles d'hygiène, d'innocuité des produits, de salubrité et de conformité des services. Des chiffres effarants qui reflètent à la fois l'insuffisance des opérations de contrôle et de l'hygiène alimentaire menées par les services concernés et l'inconscience des citoyens vis-à-vis d'un phénomène aussi dangereux. Selon la cellule de communication de la wilaya de Guelma, pas moins de 120 personnes de tous âges ont été victimes d'une intoxication alimentaire collective, dans la nuit de samedi à dimanche, lors d'une fête de mariage dans la commune d'Héliopolis. La même source a précisé sur la page officielle de la wilaya sur le réseau social Facebook que le wali, Kamel Eddine Kerbouche, s'est rendu à l'Établissement hospitalier public (EPH) Ibn Zohr du chef-lieu de wilaya pour s'enquérir de l'état de santé des

personnes touchées, qui y ont été admises, tandis que le reste des victimes a été transféré à l'hôpital El Hakim Okbi et certaines autres structures de santé publique de proximité. L'enquête épidémiologique a mis en évidence que les victimes de l'intoxication alimentaire collective ont consommé des mets impropres lors de cette fête de mariage, qu'*'n'était pas autorisée*», a souligné la même source. Dans ce contexte, la même source a fait savoir que le wali de Guelma, qui invite les citoyens à prendre des précautions, à faire preuve de prudence et à respecter les mesures préventives contre le Covid-19, en évitant notamment les rassemblements et les regroupements familiaux pendant l'été, a réitéré sa décision de prendre des mesures coercitives à l'encontre des contrevenants.

Meriem Benchaouia

680 personnalités internationales appellent à la protection des Palestiniens

Une piqûre de rappel pour Joe Biden

Après des années de silence radio mondial, 2021 semble remettre le conflit israélo-palestinien sur la table. Au cours d'un mois de ramadhan rythmé par les bombardements dans la bande de Ghaza, le 27 avril 2021, l'organisation des droits de l'homme HRW (Human Rights Watch) avait déjà dénoncé des crimes d'«apartheid» et de persécution commis par Israël à l'encontre du peuple palestinien.

Hier, 680 personnalités internationales de 75 pays ont signé une lettre ouverte au président américain, Joe Biden, l'appelant à agir afin d'aider à mettre fin à une oppression de plus en plus grandissante et qui a du mal à passer inaperçue autour du globe, a rapporté, hier, l'agence WAFA. Parmi ces personnalités, on compte des membres de l'Alliance mondiale de la société civile, des chefs religieux et politiques ainsi que des lauréats du prix Nobel. «Votre administration s'est engagée dans une politique étrangère centrée sur la défense de la démocratie et la protection des droits de l'homme», rappelle la lettre adressée à M. Biden. «Vous avez récemment déclaré que vous pensiez que les Palestiniens et les Israéliens ont le même droit de vivre en sécurité et de jouir de mesures égales de liberté, de prospérité et de justice», écrivent-ils, faisant écho aux injustices commises par des colons israéliens et aux violences policières faites à l'encontre des Palestiniens, «malgré le cessez-le-feu officiel». Dans cette lettre, il est fait mention des «expulsions forcées» et d'une répression des manifestants et des fidèles pacifiques au sein de la mosquée Al-Aqsa, soulignant que ces politiques «sapent tout progrès vers un avenir démocratique juste et pacifique». Elles sont également coupables du déplacement de 72 000 Palestiniens de Ghaza, déjà touchés par une crise humanitaire en raison du blocus imposé à l'enclave depuis près de 14 ans.

Les signataires souhaitent voir le président et représentant des Etats-Unis d'Amérique reconnaître la culpabilité des colons israéliens pour la violation des droits des Palestiniens.

Mehdi Mahmoudi

Environnement

Plusieurs actions ministérielles concrétisées au 1^{er} semestre

n Le ministère de l'Environnement a mis en œuvre plusieurs actions au cours du 1^{er} semestre 2021, en priorisant celles ayant un impact direct sur la qualité de vie du citoyen et le respect des exigences du développement durable, selon un bilan qu'il a rendu public.

Par Hocine N.

Le ministère a ainsi axé ses actions sur l'optimisation de la gestion des déchets. A cet effet, il a mené, au cours des 5 premiers mois de l'année en cours, des actions qui ont permis de poursuivre les opérations d'éradication des décharges sauvages et la mise en service des centres d'enfouissement technique (CET).

Pour ce qui est de la valorisation des déchets organiques, trois stations de compostage ont été réalisées et neuf stations de traitement de lixivats, en plus de

la poursuite de l'exécution d'un programme d'appui aux collectivités locales de 4 wilayas pilotes (Jijel, Oum El Bouaghi, Ouargla et Sétif), selon le bilan.

D'autres actions de dépollution ont été effectuées, telles la prise en charge des déchets d'amiante dans les localités de Meftah, Bordj Bou-Arréridj, Zahana, Gué de Constantine.

Dans ce cadre, il a été procédé à des inspections et contrôle des établissements classés prioritaires, déversant leurs rejets dans le milieu naturel sans traitement. Ce qui a abouti aux constats de 71 infractions qui ont été soldés par des sanctions. S'ajoutent à cela 65 contrôles des installations classées à risque, ce qui a abouti à 14 infractions et la notification de 35 sanctions.

Les services du ministère ont effectué 785 visites d'inspection et de contrôle périodiques qui ont été soldées par 1 391 infractions et 35 sanctions et au contrôle des eaux de baignade de 185 plages. Une opération toujours en cours.

D'autre part, le ministère a procédé à l'organisation des filières de valorisation des déchets, à travers le développement des emplois et la promotion de l'entrepreneuriat vert, en élaborant des programmes de formation sur les métiers verts et l'accompagnement des jeunes porteurs d'idées de projets verts à la création d'entreprises et start-up.

Concernant la «transition écologique», le ministère a recensé 883 associations à rayonnement national et a accompagné et encadré des activités environne-



mentales. Il a, dans ce cadre, réalisé 1 185 activités de communication, de sensibilisation et d'éducation. 187 associations et clubs de l'environnement ont bénéficié d'encadrement et de soutien, selon le même bilan. Dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité administrative, il a été procédé à l'allègement du contenu du dossier de demande de l'autorisation d'exploitation, à la réduction du délai de délivrance des autorisations et agréments, à la délivrance d'autorisations d'exploitation partielle pour des projets d'intérêt économique important et à la mise en fonction d'un site afin de mettre en contact des opérateurs avec les directions techniques.

Les services du ministère ont ainsi réalisé 163 études d'impact, 47 études de danger, 52 audits environnementaux, 8 accords préalables et 11 autorisations d'exploitation et ont délivré 62 agréments aux bureaux d'études

techniques et 57 agréments de collecte des déchets spéciaux dangereux. Pour la numérisation du secteur, le ministère a entamé des opérations d'équipements. Il a également développé un portail de service à l'attention des opérateurs économiques, du tissu associatif et du citoyen et un Système national d'information intégré de l'environnement et du développement durable (SNIIEDD). En outre, plusieurs lois ont été révisées et soumises au gouvernement. Ces lois ont trait, essentiellement, à la gestion, contrôle et élimination des déchets et aux modalités d'exercice et d'octroi d'agrément aux personnes physiques ou morales réalisant des prestations dans le domaine de l'environnement et des plans d'aménagement côtier. Pour préserver et valoriser la biodiversité et des écosystèmes, plusieurs actions ont été prises, il s'agit, entre autres, de la mise en œuvre de

la Stratégie et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB 2016-2030), l'élaboration des Plans d'aménagement côtier (PAC) et des Etudes d'aménagement du littoral (EAL), le renforcement du dispositif Tel-Bahr dans le cadre de la lutte contre les événements accidentels de pollution marine aux hydrocarbures et la mise en œuvre d'un programme de monitoring de la grande nacre de la Méditerranée. Durant les cinq mois 2021, les services du ME ont élaboré la Stratégie nationale de la gestion intégrée des zones côtières 2020-2030 (SNGIZC), le texte de création d'un Observatoire national de la biodiversité (ONB), le Rapport national sur l'état de l'environnement 2020 (RNE) et le Plan national des actions de l'environnement et du développement durable (PNAEDD), souligne le bilan.

H. N.

EPIC «Mosta Propre»

L'anarchie du ramassage des ordures entache l'hygiène de la ville

Lhygiène et la salubrité des espaces publics est très certainement un enjeu de santé et d'environnement indiscutable. A Mostaganem, certains responsables ne l'ont, malheureusement, pas encore assimilé. Aujourd'hui, un chef-lieu comme Mostaganem qui ambitionne la modernité, le tourisme et la belle vitrine, se retrouve dans des difficultés à gérer la propreté en milieu urbain. Certains slogans dans des campagnes électorales, pas lointaines d'ailleurs, se sont focalisés sur Mostaganem «belle, verte et propre». Malheureusement, «verte et propre» devra attendre l'arrivée de responsables compétents mais surtout capables d'adapter leur gestion de l'hygiène à la réglementation de l'hygiène

publique. Mais Mostaganem ainsi autopsiée n'avancera pas avec des retraités déjà abimés par une carrière complètement à l'opposé de leur responsabilité actuelle. L'EPIC «Mosta Propre» doit revoir sa fiche quant à l'organisation du ramassage des déchets en général et surtout celui des déchets domestiques dans les quartiers. Il y a des quartiers loin des passages des responsables qui sont très mal lotis en matière d'hygiène... ceux d'un bas. On parle de quartiers, en effet ceux d'un bas où les responsables ne s'y rendent jamais. Dans ces endroits les bennes à ordures font la loi par des comportements incivils des agents et souvent des chauffeurs. Sur le plan des horaires programmés jamais ils ne sont respectés. D'autre part, certains passent à

des heures nocturnes très tardives, provoquant un vacarme extrêmement embarrassant. Certains ouvriers salissent plutôt, car ils laissent souvent une partie des déchets et leur façon cynique de manipuler les bacs à l'enlèvement est choquante. Ce qui les intéresse dans ce travail c'est plutôt «chiffonner». Quelques-uns rincent délibérément le jus des ordures à même la voirie, sans se soucier des conséquences fâcheuses qu'ils occasionnent. La majorité ne respectent pas le cahier des charges ni sur le plan du tonnage, ni sur celui de la main-d'œuvre, ni même le port des EPI. Dans certaines zones de la ville, on ramasse uniquement les déchets des rues, laissant les habitants des petites ruelles avec leurs ordures. C'est la cas à

«El Meksar» et «El Kariel», où les habitants sont contraints de balancer leurs ordures par dessus la muraille, noyant les écoliers de l'école du bas. Tout cela est le résultat d'une complicité, car il est dit que certains camions à benne faisant partie de la flotte appartiennent à des responsables. Ceci explique parfaitement l'incivisme des chauffeurs des dits camions. Aujourd'hui, via les réseaux sociaux on lance, çà et là, des alertes pour que cette anarchie cesse et qu'un contrôle soit instauré. La géolocalisation est insuffisante pour évaluer un travail. Les responsables, autant ceux de l'APC que ceux de l'EPIC, doivent revoir leurs fiches. Mostaganem la profonde reste insalubre.

Lotfi Abdelmadjid

Protection civile

Session de formation pour les chargés de communication du Centre et de l'Ouest

Une nouvelle session de formation sur les techniques de communication se tient depuis hier à la direction de la Protection civile d'Oran, au profit des chargés de communication des wilayas Centre et de l'Ouest de la Protection civile, indique un communiqué de cette institution.

Ce cycle de formation s'inscrit «dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la Protection civile, en particulier dans le domaine de la formation spécialisée, eu égard aux multiples missions de plus en plus complexes qui lui sont dévolues, notamment ce qui a trait à la prise en charge et à la réduction des différents risques et pertes en vies humaines», précise la même source. Cette session concerne les wilayas d'Oran, Tipaza, Djelfa, Laghouat, Tissemsilt, Mostaganem, Ain-Defla, Tissemsilt, Mostaganem, Sidi-Bel-Abbès et Saida. Il s'agit de la 5^e session du genre après celles organisées à El-Oued les 30 et 31 mars derniers, à Béchar les 7 et 8 avril, à Bordj Bou Arréridj les 26 et 27 mai, et enfin à Médéa les 2 et 3 juin courant.

En outre, cette formation est élaborée dans le cadre de l'application du programme d'actions de la Direction générale de la Protection civile, s'agissant du «renforcement» des capacités des officiers de l'information en matière préventive et opérationnelle ainsi que le management des crises, à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), «particulièrement dans le domaine de l'utilisation des médias sociaux», est-il indiqué.

H. Y.

Autorisation d'exporter les produits du terroir

■ Le ministère du Commerce a annoncé, dans un communiqué, l'autorisation pour les exportateurs et les opérateurs économiques d'exporter les produits du terroir, tels que le frik, dioul, mermez et différents types de pâtes alimentaires et ce, à la condition que la matière première utilisée ne soit pas subventionnée par l'Etat.

Par Farid M.

Selon la même source, l'annonce de ces mesures est intervenue après l'étude élaborée par le groupe de travail technique qui a regroupé les secteurs du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture autour du thème d'exportation des produits agroalimentaires dérivés et dont des matières premières subventionnées entrent dans leur composition. Selon le même communiqué, ces autorisations ont été décidées par le groupe technique, avec «un souci total de respecter la condition relative à ce que les produits destinés à l'exportation ne reçoivent aucun remboursement du budget de l'Etat». Le ministère précise, à ce propos, qu'il a été autorisé l'exportation des produits du terroir, comme le frik, dioul et mermez, et ce, conformément aux tarifs douaniers fixés. Il a été également autorisé d'exporter les produits agroalimentaires dérivés ou ceux dont les matières premières subventionnées entrent dans la composition, comme les différents types de pâtes alimentaires, le couscous, la semoule et la farine, à condition que l'exportateur prouve que la matière première utilisée dans la production des produits destinés à l'exportation a été importée par lui ou acquise du marché local (production nationale).

L'autre condition est qu'elle n'influe nullement sur l'approvisionnement régulier du marché national, et ce, en soumettant les

opérateurs économiques activant dans ce domaine à un engagement visé par les services de commerce de wilayas et les services des douanes relevant du même territoire.

A ce propos, le ministère a indiqué qu'il sera procédé à la mise en place d'un mécanisme de calcul du différentiel entre le prix réel et le prix subventionné du blé par les services de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), dans le cadre d'une commission sectorielle technique commune, en vue de verser le différentiel, à savoir le prix réel importé par les opérateurs économiques exportateurs.

En dernier, le communiqué a fait savoir qu'il a été, dans le même contexte, autorisé d'exporter les produits agroalimentaires produits selon le mécanisme du régime douanier «admission temporaire en vue d'améliorer la fabrication» dans la production et l'étiquetage.

Plus de 1,4 million de commerçants ont obtenu leurs registres du commerce électroniques

Le ministère du Commerce a fait savoir que plus de 1,4 million de commerçants avaient obtenu les registres du commerce électroniques, indiquant que le total des commerçants inscrits au niveau du Centre national du registre du commerce (Cnrc) avait dépassé 2,1 millions.

Dans un bilan des activités les plus importantes durant le pre-



mier semestre de l'année en cours, le ministère du Commerce a précisé que le nombre de commerçants ayant obtenu les registres du commerce électroniques avait atteint 1 462 488. Le nombre total des commerçants inscrits au niveau du Cnrc s'est élevé, selon la même source, à 2 164 037, dont 1 948 805 personnes physiques et 215 332 personnes morales. Par ailleurs, et en ce qui concerne le renforcement des mesures de contrôle sur les marchés et les commerces dans le but de faire respecter les mesures de prévention contre la propagation du coronavirus (Covid-19), le bilan du ministère a fait état de 194 237 interventions effectuées jusqu'au 31 mai dernier, ajoutant que le nombre des espaces commerciaux ayant respecté le protocole sanitaire avait atteint 191 657 (98,67 %), alors que 2 580 autres n'ont pas respecté

ces mesures de préventions (1,33 %).

Durant la même période, 2 751 infractions ont été constatées, donnant lieu à 740 propositions de fermeture, a fait savoir le bilan. En matière de commerce extérieur, notamment l'encadrement des importations, le bilan a fait état de la soumission de l'activité d'importation des biens destinés à la revente en l'état à un cahier des charges, de la création d'un fichier national des opérateurs activant dans le domaine de l'importation des biens destinés à la revente en l'état et de la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'analyse des programmes d'estimation de ce type d'importation, en sus de la création d'un mécanisme de rationalisation des importations des matières premières et des marchandises.

Le ministère a en outre précisé que ces mesures avaient

contribué sensiblement à la réduction du déficit de la balance commerciale durant les cinq premiers mois de l'année en cours, avec un taux de 67 %, comparativement à la même période de l'année 2020 (déficit de 1,2 milliard USD contre 3,8 milliards USD). S'agissant de la promotion des exportations, le même bilan a souligné la prise de plusieurs mesures, dont notamment la finalisation de l'élaboration du document relatif à la stratégie nationale de l'exportation et la création d'un fichier national des exportateurs hors hydrocarbures, indiquant que les mesures prises avaient contribué de façon sensible à l'augmentation des exportations hors hydrocarbures qui ont atteint, durant les quatre premiers mois de l'année en cours, 1,4 milliard USD contre 694 en 2020, soit une croissance de 64 %.

F. M.

Marché des équipements électriques

Le Cnese organise aujourd'hui une rencontre à Blida

Le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) organise aujourd'hui à Blida une rencontre intitulée «Industrie électrique : le marché des équipements électriques et les potentialités d'exportation», a indiqué hier, le Conseil dans un communiqué.

Cette rencontre verra la participation, outre des représentants des départements ministériels et les établissements bancaires et financiers, des entreprises

publiques et privées activant dans le domaine électrique, des experts, des chercheurs ainsi que des représentants d'ambassades, notamment africaines, fait savoir le communiqué. La manifestation, qu'abritera le siège de la wilaya de Blida, sera animée par de nombreux opérateurs économiques et intervenants relevant des secteurs public et privé, ajoute la même source. Elle constituera une opportunité pour aborder les différents aspects inhérents tant aux méca-

nismes de production des équipements électriques et dispositifs de soutien à l'exportation qu'aux facilitations à fournir par les différentes parties compétentes pour pénétrer les marchés internationaux.

Ceci, «étant entendu que les équipements électriques sont actuellement tirés par les marchés émergents et les infrastructures de réseaux dans ces pays, en particulier en Afrique», souligne le Cnese. Cette rencontre aura également pour objectif

d'analyser et de définir les attentes des acteurs concernés et d'arrêter, dans le cadre d'un dialogue public-privé, des stratégies de développement de l'industrie électrique tant sur le plan national qu'international, en mettant en exergue la dynamique des principaux débouchés de ce secteur stratégique, à savoir le bâtiment, les travaux publics et l'industrie des réseaux d'électricité. Les participants au séminaire auront à émettre, en direction des pouvoirs publics, des préco-

nisations tendant à mettre en place un mode opératoire pour promouvoir l'exportation des équipements électriques. Cette rencontre s'inscrit «en droite ligne» avec l'objectif tracé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la tenue de la conférence nationale sur le Plan de relance pour une économie nouvelle qui consiste à dynamiser les exportations algériennes hors hydrocarbures, précise le communiqué.

Samia Y.

BADR

Dotation d'une centaine d'agences de guichet de finance islamique d'ici fin 2021

Une centaine d'agences de la Banque d'agriculture et de développement rural (Badr) au niveau national seront dotées de guichets dédiés à la finance islamique, a annoncé hier à Tizi-Ouzou, le secrétaire général de cet établissement bancaire, Rachid El Metnani.

M. El Metnani, qui a procédé

à l'ouverture d'un guichet dédié à la finance islamique au niveau de l'agence principale de la Badr dans la ville des Genêts, a souligné que depuis le mois de mai dernier, 7 agences ont été dotées de ce genre de prestations avec la perspective d'atteindre la trentaine d'ici la fin du mois de juin en cours. L'ouverture de ce 8^e guichet au

niveau de Tizi-Ouzou répond, a souligné le même responsable, au besoin exprimé et au potentiel économique de la wilaya, selon le programme établi par la direction générale de la Badr qui prévoit, dans une première phase, l'ouverture de guichets au niveau de 4 établissements de chaque région du pays.

Ce programme d'extension

de la Badr prévoit, a-t-il ajouté, «la couverture de l'ensemble des wilayas du pays, y compris, les nouvelles, d'ici la fin 2022, et d'aménager, selon les possibilités, une quinzaine d'agences dédiées exclusivement à la finance islamique, durant cette même période».

S'agissant des produits mis à la disposition des clients, M. El

Metnani a souligné que la Badr offre à ses clients plusieurs produits certifiés finance islamique pour «être proche de leur demande», faisant savoir que jusqu'à présent, plus de 400 millions DA ont été collectés depuis le mois de mai à travers les 7 agences dotées de ce genre de guichet.

H. S.

Khenchela

Ouverture de maisons de jeunes aux candidats du Bac résidant loin des lieux d'examen

■ Deux maisons de jeunes réservées à l'hébergement des candidats du baccalauréat ont été ouvertes samedi dans la wilaya de Khenchela, à l'initiative du secteur de la Jeunesse et des Sports, a-t-on appris auprès de la direction de l'Office des établissements de jeunes (Odej).

Par Lyes B.

L'exploitation des structures du secteur de la Jeunesse et des Sports, en l'occurrence «Akedhi-Smail», au chef lieu de wilaya et «Arkaghi-Ahmed», dans la commune de Bouhmama, en faveur des scolarisés résidant loin des centres d'examen se poursuivra jusqu'au jeudi prochain, a précisé le directeur de l'Odej, Abdelaziz Bouhelala.

Il suffit aux étudiants concernés par l'hébergement pendant les jours des épreuves du baccalauréat de présenter la convocation et la carte nationale d'identi-

té pour bénéficier du service d'hébergement gratuit dans ces deux infrastructures qui rouvriront leurs portes aujourd'hui après plus d'un an de fermeture, en raison des mesures de précaution visant à lutter contre la propagation du Covid-19, a-t-il ajouté. M. Bouhelala a souligné, dans ce cadre, que la capacité d'accueil de ces deux auberges de jeunes, qui seront mises à la disposition des candidats scolarisés et libres concernés par les épreuves de fin de cycle secondaire, dépasse les 120 lits.

Un nombre, a-t-il jugé, «suffisant» pour répondre à la demande des élèves habitant dans les zones reculées, éloignées des centres d'examen. Selon le directeur de l'Odej, il sera procédé également à l'ouverture de toutes les maisons de jeunes des différentes communes de la wilaya pour recevoir les élèves intéressés et cela pendant les pauses du matin et du soir après l'examen. Pour rappel, la cellule d'écoute et de suivi de l'Office des établissements de jeunes avait mobilisé douze psychologues à travers les maisons de jeunes de diverses localités de la wilaya, dans le but d'accueillir les



candidats, les orienter et les soutenir dans ce domaine durant les épreuves du baccalauréat (session de juin 2021).

Les mesures prises par les services de l'Office des établisse-

ments de jeunes et les différentes instances sous tutelle s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à accompagner les jeunes, notamment ceux concernés par les épreuves de fin d'an-

née scolaire, et contribuer à aider ceux résidant dans les régions éloignées des centres d'examen, a indiqué le directeur de l'Odej, Abdelaziz Bouhelala.

L. B.

Oran

Réception prochaine de 1 500 logements publics locatifs à Bethioua et Sidi Benyebka

Un quota de 1 500 logements publics locatifs sera réceptionné dans les prochains jours dans les communes de Bethioua et Sidi Benyebka (Oran), a-t-on appris auprès de la direction de wilaya du logement. Ce quota comprend 1 000 logements dans la commune de Bethioua, 300 autres dans la localité de Chehairia relevant de la même collectivité locale et 200 unités de la même formule dans la commune de Sidi Benyebka. Les travaux d'aménagement extérieur concernant ce quota de logements ont été achevés, notamment le raccordement aux différents réseaux (eau potable, gaz et électricité), ainsi que le bitumage des routes, la réalisation d'espaces verts, les aires de jeu pour enfants, l'éclairage public et autres. Les services de Sonelgaz se sont attelés à faire fonctionner l'éclairage public au niveau de ces sites, alors que l'Oggi a entrepris les travaux de nettoyage de ces sites, sachant que les travaux seront achevés vers la fin du mois de juin en cours. Une opération de distribution de logements est programmée pour le 5 juillet prochain, à l'occasion de la double célébration de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, a-t-on indiqué. Pour rappel, la commission de wilaya, qui comprend le représentant du wali et les différents services, à savoir les services du logement, de l'urbanisme et de l'Oggi, a pour mission de contrôler les différents programmes de logement à travers les daïras et communes de la wilaya, programmés pour être attribués au mois de juillet prochain.

F. S. / R. R.

En vue d'assurer l'approvisionnement en eau potable

Instructions pour livrer prochainement 25 puits à Boumerdès

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha-Kamel Mihoubi, a mis l'accent samedi sur la nécessité d'accélérer l'achèvement des travaux du programme de réalisation de 25 puits dans la wilaya de Boumerdès et de les livrer au cours des prochains jours, en vue d'assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable et combler le déficit enregistré dans certaines régions de la wilaya, a indiqué le ministre.

Le ministre a indiqué, dans un communiqué, que M.

Mihoubi a présidé samedi une réunion de travail consacrée au suivi de la mise en œuvre du programme d'urgence d'approvisionnement de la wilaya de Boumerdès en eau potable, en présence des cadres centraux et des directeurs généraux des entreprises concernées par la réalisation.

Lors de cette réunion, poursuit la même source, le ministre a mis l'accent sur «la nécessité d'accélérer l'achèvement des travaux de réalisation de 25 puits d'une capacité globale de production estimée à 32 000 m³/jour, en vue de les

livrer, au cours des prochains jours», indiquant qu'«ils contribueront à augmenter la production des eaux et à sécuriser l'approvisionnement des citoyens en eau potable, en vue de combler le déficit enregistré dans certaines régions de cette wilaya approvisionnée depuis les eaux de surface». Selon le ministre, M. Mihoubi a donné des orientations afin de se lancer la réalisation de 5 nouveaux forages, en vue de renforcer l'approvisionnement des communes de Boudouaou El Bahri, Corso, Boumerdès et de Tijelabine, en

eau potable. Le ministre a, par ailleurs, insisté sur «la mobilisation de toutes les compétences et sur l'intensification de la coordination dans le travail entre tous les acteurs dans le secteur, en vue d'améliorer le service et focaliser sur la distribution équitable de cette ressource vitale aux citoyens, notamment dans le contexte du déficit hydrique enregistré, en raison du manque de précipitations pluviométriques qui ont induit un recul du stock des eaux dans les barrages».

Samy Y.

Tlemcen

Vaccination de plus de 500 personnes contre le Covid-19 en une semaine

La campagne de vaccination contre le Covid-19, lancée la semaine dernière au site historique «Grand bassin» de Tlemcen, a profité à 520 personnes, a-t-on appris auprès de l'Établissement public de santé de proximité (EPSP) de Tlemcen.

Lancée pour la première fois en plein air, cette campagne a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour sa réussite, a indiqué la même source, soulignant qu'une moyenne de près d'une centaine de personnes, notamment les per-

sonnes âgées des deux sexes, est enregistrée quotidiennement, durant cinq jours dans ce site de vaccination pour lequel un camion médicalisé mobile a été mobilisé en plus du personnel médical et paramédical et de psychologues. D'autres campagnes similaires seront organisées dans les grandes villes de la wilaya pour toucher un grand nombre de citoyens, a-t-on annoncé à la Direction locale de la santé et de la population (DSP). En parallèle à ces campagnes de vaccination, le mouvement associatif continue ses

opérations de sensibilisation en direction de la population à travers les grandes places publiques et les daïras, a-t-on constaté. Le D' Zineb Korso, de l'EPSP de Tlemcen, a rappelé, dans ce sens, que la sensibilisation revêt une importance capitale dans la lutte contre le coronavirus. «Il est impératif pour tout un chacun de respecter les mesures préventives, dont le port de la bavette, la distanciation physique et l'hygiène», a-t-elle affirmé. Des épidémiologistes du Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen soulignent également qu'en

dépît des campagnes de vaccination et de la diminution à Tlemcen des cas de contaminations, les mesures de préventions restent de mise.

La DSP rappelle que depuis le début de la vaccination, soit le 2 février dernier, la wilaya de Tlemcen a reçu plus de 20 000 doses et plus de 12 000 personnes ont été vaccinées à ce jour. Près de 6 000 personnes ont été touchées par le coronavirus et hospitalisées depuis l'apparition de la pandémie à Tlemcen qui déplore 353 décès.

A. Y.

Lors du 30^e anniversaire de son décès

Affichiste, un nouveau visage de Mohamed Khadda dévoilé

■ La Seen Art Gallery d'Alger propose à ses visiteurs une exposition d'art plastique de haute qualité. Ce sont les œuvres du grand artiste plasticien Mohamed Khadda qui sont exposées aux passionnés d'art, dévoilant à travers les affiches un nouveau visage de ses diverses créations imprégnées de l'art plastique. En effet, cette manifestation, ouverte samedi en présence d'un grand nombre d'artistes, s'inscrit dans le cadre de la célébration du 30^e anniversaire du décès de Mohamed Khadda.

Par Adéla S.

Placée sous le thème «Mohamed Khadda à travers l'art plastique», cette exposition offre au visiteur l'occasion de découvrir ou redécouvrir les créations de cet artiste distingué. A travers cet art, Mohamed Khadda a présenté un visage contemporain de l'Algérie post-indépendance, en gardant le rythme avec les grands événements économiques, culturels et artistiques qu'a connus l'Algérie à l'époque, comme la révolution agraire et le mouvement syndical ainsi que l'élan des œuvres de création dans divers domaines, dont les pièces théâtrales immortelles d'Abdelkader Alloula, Kateb Yassine et autres.

Cet art passe en revue les événements les plus importants ayant caractérisé la fin des années soixante et soixante-dix, tels que les grandes manifestations, ainsi que les rencontres

nationales et internationales dans divers domaines.

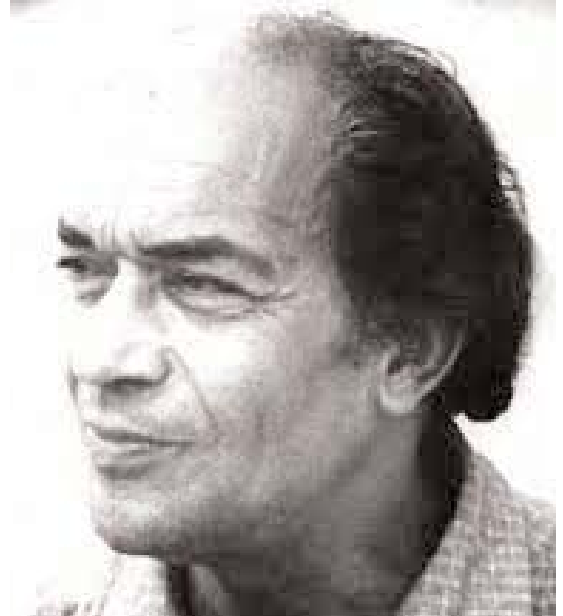
Cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 19 juillet, met en exergue la créativité de Mohamed Khadda qui a pratiqué plusieurs arts, dont des œuvres réalisées à l'encre. Né le 14 mars 1930 dans la ville de Mostaganem, ce grand artiste est l'un des fondateurs de l'art plastique algérien contemporain et aussi l'un des piliers de «l'Ecole des signes». Il a beaucoup travaillé sur la réalité et le patrimoine culturel et civilisationnel algérien. Autodidacte de formation, Mohamed Khadda commence en 1947 à réaliser aquarelles, pastels et peintures, alors qu'il est typographe et dessine les croquis des maquettes dans l'imprimerie où il travaille depuis 1944. En 1953, il vient avec Abdallah Benanteur à Paris, où il dessine le soir à l'Académie de la Grande Chaumière, se lie avec le romancier Kateb Yacine, milite pour l'indépendance de l'Algérie

et réalise sa première exposition personnelle.

Mohamed Khadda rentre en 1963 en Algérie où il expose régulièrement. Membre fondateur en 1964 de l'Union nationale des arts plastiques, il y défend la peinture non figurative violemment dénoncée à cette époque, illustre plusieurs recueils de poèmes (Jean Sénac, Rachid Boudjedra) et crée des décors et costumes pour les théâtres d'Alger et d'Oran (Abdelkader-Alloula). Dans les années 1980, Mohamed Khadda ancre davantage son cheminement sur la Lettre. «Je n'ai jamais employé la Lettre pour la Lettre», précise-t-il, «dans mes peintures ou mes gravures, on retrouve un peu la forme des lettres, les formes parce que je me refuse à employer la Lettre arabe telle quelle».

Mohamed Khadda est décédé le 4 mai 1991 à Alger, à l'âge de 61 ans.

A. S.



Cinémathèque algérienne

Un cycle filmique dédié à Rachid Fares

La Cinémathèque algérienne rend hommage à Rachid Fares, disparu en 2012, par la programmation d'un cycle dédié à cet acteur. Cet événement, ouvert hier en présence d'un grand nombre d'artistes, se poursuit jusqu'au 24 du mois de juin courant, à la salle d'Alger.

La cinémathèque prévoit la projection de «Morituri» de Okacha Touita, adapté en 1999 du roman éponyme de Yasmina Khadra, «Les enfants du soleil» de Mohamed Iffisen (1991), «L'envers du miroir» (2007) de Nadia Cherabi, «Une femme pour mon fils», réalisé par Ali Ghanem en

1982, et «Le refus» (1982) réalisé par le regretté Mohamed Bouamari.

Lancé très jeune dans le monde du cinéma et de la télévision où il fera carrière, l'artiste disparu avait notamment joué aux côtés de grands noms du cinéma et du théâtre algérien, comme Sid

Ahmed Agoumi, Ahmed Benaïssa, Sonia et Athmane Ariouate, entre autres. Il avait joué dans «Hassan Nya» de Ghouti Bendeddouche, «Le thé d'Ania» de Said Ould Khelifa, «Le clandestin» de Ben Amar Bekhti, entre autres films.

Au théâtre, il avait donné la réplique à la comédienne Sonia

dans les pièces de théâtre «Nuit de divorce» et «Les saltimbanques». Sa dernière apparition au cinéma a été dans le film «Mustapha Ben Boulaïd» de Ahmed Rachedi, aux côtés de Hassan Kechache et Slimane Benaïssa. Rachid Fares s'est éteint le 20 juin 2012 à l'âge de 57 ans.

M. K.

Réaménagement d'une rue d'Alger

«Urban Jungle», une exposition avec plusieurs propositions

Une exposition sur des propositions de réaménagement d'une rue d'Alger, intitulée «Urban Jungle», a été organisée samedi au siège de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger (Esba), dans le cadre de la Première biennale algéro-française du design «DZign2020+1». Cette biennale, placée sous le slogan «Réinventer la vie par le design», compte également les travaux des étudiants des Ecoles, polytechnique d'architecture et d'urbanisme (Epau) et de l'Esba, et d'autres expositions en cours jusqu'au 27 juin. Sept étudiants de l'Esba, Chakib Mouffok Merouani, Fairouz Z'Hor Tobbal, Yani Himeur, Refaâ Zerrouk, Meksa Yadadene, Lina Khelifa et Iheb Hamza Fellfi, ont travaillé sur des propositions de réaménagement de la rue «Lafayette», sise au boulevard Krim Belkacem, pour lui redonner vie avec des idées innovantes de design qui permettront de l'inscrire dans la durabilité. «Une collecte minutieuse de données a été effectuée par les porteurs de ce projet complexe mais ambitieux a permis d'étudier et de recenser toutes les contraintes liées à cet espace abrupte, au tissu urbain disparate et très peu homogène, de par le



mélange d'époques et de styles de ses constructions», explique l'enseignant à l'Esba, Mourad Bouzar, également encadreur du projet avec ses collègues Djaoudet Guessouma et Rym Mokhtari,

ainsi que l'artiste designer Nabila Kalache. «Un questionnaire a ensuite été soumis aux riverains et usagers de cette rue, aux élèves d'une école primaire ainsi qu'à leurs parents qui fréquentent quotidiennement ce lieu, et dont les réponses ont permis de dégager un plan de travail et une feuille de route destinés à la mise en pratique d'un ensemble d'idées susceptibles de rendre l'endroit plus accessible aux passants, offrant un espace de jeu et d'attente aux enfants et à leurs parents dans des normes plus rationnelles et hautement esthétiques», explique Fairouz Z'Hor Tobbal.

Le design est désormais une discipline artistique qui s'impose progressivement à l'ère du numérique et la Biennale algéro-française du design DZign 2020+1 le situe au sommet de ses objectifs pour en faire un des outils nécessaires à la vie quotidienne», a souligné le commissaire de l'événement, Ferial Gasmi Issiakhem.

Outre sa dimension esthétique, le design, poursuit la commissaire, est «un moyen de communication assez direct pour se rendre compte finalement que nous avons les mêmes aspirations et inquiétudes universelles : transitions éner-

gétique, climat, économie circulaire, l'esthétique par le zéro déchet et les villes durables».

Dans le même élan de cette journée portes ouvertes, le célèbre designer Mohamed Yahiaoui, plus connu sous son nom d'artiste «Yamo», a fait part de son expérience aux étudiants de l'Esba, présents en nombre dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation du coronavirus, insistant sur «le dessin» comme base de tout travail artistique.

Agé de 63 ans, Yamo a réalisé plusieurs projets importants dans différentes villes du pays et à l'étranger, à l'instar de ses travaux dans la ville de New York, au Japon (les éventails de verre) ou encore en France.

La Première biennale algéro-française du design «DZign2020+1» est organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'Institut français d'Algérie (Ifa), en collaboration avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), l'Esba, l'Epau et le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger.

F. H.



États-Unis

Commémoration de la fin de l'esclavage, anniversaire à l'écho renforcé

■ Marches, barbecues, musique et discours, les États-Unis célébraient samedi «Juneteenth», jour anniversaire de la fin de l'esclavage dans ce pays, désormais férié, un an après la mort de George Floyd.

Par Mourad M.

Sur un meurtre a déclenché, aux États-Unis et bien au-delà, un mouvement de fond contre le racisme et les brutalités policières envers les Afro-Américains.

La mobilisation a contribué, entre autres, à renforcer considérablement la visibilité de «Juneteenth», dont beaucoup d'Américains, y compris Afro-Américains, ignoraient l'existence il y a encore deux ans.

Contraction des mots «juin» et «19» en anglais, cette date marque le jour où les derniers esclaves d'une île du Texas ont appris, le 19 juin 1865, qu'ils étaient libres. «Juneteenth» est resté comme la date marquante de l'émancipation des Afro-Américains.

Occasion festive depuis 1866, «Juneteenth» l'est encore davantage cette année car c'est aussi le premier événement national célébré sans restrictions sanitaires, la plupart des mesures encore en vigueur pour lutter contre la pandémie de coronavirus ayant été levées ces dernières semaines.

Des centaines d'événements étaient prévus aux quatre coins du territoire américain, de New York à Los Angeles en passant par l'île texane de Galveston, considérée comme le lieu symbolique de «Juneteenth».

Et jeudi, le Président américain Joe Biden a promulgué une loi faisant du 19 juin un jour férié national, 156 ans après.

«Ça a pris du temps», a réagi Cheryl Green (68 ans), présente pour l'inauguration, à Brooklyn, d'une statue de George Floyd, tué par un policier à Minneapolis en mai 2020.

«C'est une bonne chose que les gens reconnaissent ce qui s'est passé», a expliqué cette résidente afro-américaine de ce quartier new-yorkais. «Les changements se font doucement, mais c'est sûr, nous allons y arriver».

À Washington, plusieurs centaines de personnes ont célébré cet anniversaire en dansant sur l'avenue menant vers la Maison-Blanche, rebaptisée Black Lives Matter Plaza, depuis les manifestations antiracistes monstres provoquées par la mort de George Floyd.

Kevin Blanks, éducateur noir

de 29 ans, est venu samedi pour dénoncer le racisme «encore bien trop ancré dans l'ADN de ce pays». Martin Luther King, Malcom X, Harriet Tubman... sur son t-shirt sont énumérés les noms d'autant de figures emblématiques du combat pour l'émancipation des personnes noires aux États-Unis.

«Nos ancêtres se sont tellement battus», abonde Danique McGuire, 51 ans, qui assure que «le chemin est encore long» avant que les Afro-Américains ne soient réellement libres aux États-Unis.

Un sondage publié mardi par l'institut Gallup montrait encore que 28 % des Américains ne «savaient rien de Juneteenth».

«C'est un peu surréaliste de célébrer (cette journée) alors que nous nous battons contre des attaques nationales visant le droit de vote des minorités», a pour autant tweeté Sharif Street, sénateur local noir de Pennsylvanie.

Entre janvier et mai, 14 États américains, notamment la Géorgie et la Floride, ont voté des lois pour restreindre les possibilités de voter, des mesures interprétées comme visant à réduire l'influence du vote des minorités, en particulier la communauté noire.

Pour Sharif Street, c'est «un rappel que nos victoires ne sont pas définitives, même lorsqu'il s'agit de puissants symboles de progrès comme le droit de vote».



Un projet de loi pour garantir un large accès au vote est actuellement en discussion au Sénat, mais son sort paraît très incertain car beaucoup d'élus républicains y sont opposés.

Pour Farah Louis, conseillère municipale noire à New York, la proclamation de «Juneteenth» comme jour férié et l'élan donné par le mouvement post-Floyd offrent «une opportunité» à la communauté noire.

«Il faut battre le fer tant qu'il est chaud», dit-elle, évoquant notamment le débat sur les «réparations», l'indemnisation des Afro-Américains pour les ravages causés par l'esclavage.

Vendredi, les maires de 11

villes américaines, dont Los Angeles et Denver, se sont engagés à verser, à ce titre, des indemnités à des représentants de la communauté noire, engageant le gouvernement national et le Congrès à les imiter.

«On voit un changement dans le pays», a reconnu Terrence Floyd, le frère de George, lors de l'inauguration de la statue honnant son frère.

Terrence Floyd, qui vit à New York, a créé récemment l'organisation «We Are Floyd» (nous sommes Floyd), «pour que le changement continue», a-t-il dit à l'AFP. «Ce n'est plus qu'un moment, c'est un mouvement».

M. M.



Commentaire

Conséquences

Par Fouzia Mahmoudi

Si en Europe l'avortement a été légalisé il y a déjà des décennies et si cette question ne crée quelques remous que dans les pays les plus catholiques du vieux continent, tels que la Pologne ou l'Irlande, aux États-Unis cette question est toujours brûlante. Le Président américain Joe Biden s'est ainsi rendu samedi 19 juin à l'église dans sa ville de Wilmington, dans l'État du Delaware (Est), au lendemain d'une décision du clergé américain qui pourrait priver de communion les membres du monde politique favorables au droit à l'avortement. Joe Biden, qui défend ce droit, et son épouse Jill, se sont rendus en l'église Saint Joseph on the Brandywine, passant notamment par son cimetière où Neilla, la première épouse du président, leur fille Naomi et leur fils Beau sont enterrés. Fervent catholique, il assiste à une messe au moins une fois par semaine. Il soutient également la décision historique de la Cour suprême des États-Unis ayant légalisé le droit à l'avortement en 1973. La conférence des évêques catholiques américains (USCCB) a voté jeudi à une large majorité (168 voix pour, 55 contre) la proposition de rédaction d'un texte sur «la signification de l'eucharistie dans la vie de l'Église», qui pourrait avoir pour conséquence de la refuser aux politiques soutenant l'avortement. L'eucharistie, ou communion, est un rite essentiel de la foi catholique, au cours duquel le fidèle reçoit l'hostie, symbole du sacrifice de Jésus-Christ. «C'est privé et je ne pense pas que cela arrivera», avait répondu vendredi Joe Biden, interrogé sur ce texte et sa portée. Le Vatican a exhorté en mai les autorités ecclésiastiques américaines à la prudence vis-à-vis d'éventuelles mesures concernant «la situation des responsables catholiques en faveur de la légalisation de l'avortement, de l'euthanasie ou d'autres préjudices moraux», selon l'agence catholique américaine CNS. Chaque évêque décide actuellement de qui peut recevoir la communion dans son diocèse. Joe Biden s'est vu refuser la communion en raison de ses positions en 2019, dans une église américaine. Il avait alors rappelé l'avoir reçue de la part du pape lui-même. Le premier président catholique depuis John Kennedy s'il est très attaché à sa foi est également un fervent progressiste qui défend une certaine idée de la société qui va à rebours des préceptes soutenus par l'Église catholique. Reste à voir si Biden choisira de se ranger du côté des progressistes qui constituent une majorité de son électoral, ou s'il sera plus circonspect sur d'autres questions à l'avenir pour ne pas froisser trop brutalement les conservateurs religieux, comme l'on fait plusieurs présidents dans le passé.

F. M.

Éthiopie

La commission électorale «confiante» malgré les doutes sur le vote

La commission électorale éthiopienne assure que les élections d'aujourd'hui, repoussées à deux reprises à cause de la pandémie puis de problèmes sécuritaires et logistiques, seront crédibles, malgré les doutes exprimés par certains observateurs.

Le Premier ministre Abiy Ahmed a promis que ces élections législatives et régionales seraient les plus démocratiques de l'histoire de l'Éthiopie, deuxième pays le plus peuplé d'Afrique.

«Nous sommes très confiants», déclarait-il y a quelques jours à l'AFP la porte-parole de la commission, Solyana Shimeles, disant espérer que ces élections seraient «meilleures, participatives et crédibles».

Certains observateurs s'inquiètent pourtant de la crédibilité de ce double scrutin, auquel ne participeront pas aujourd'hui environ un cinquième des 547 circonscriptions. La plupart des circonscriptions en question ne voteront que le 6 septembre, tandis qu'aucune date n'a été

fixée pour celles du Tigré, région du Nord en proie à la guerre et à la famine. De nombreuses circonscriptions n'afficheront pas de candidature de l'opposition, qui boycotte par endroits le vote.

Ainsi en région Oromia, la plus peuplée du pays et d'où M. Abiy est originaire, la majorité des sièges à pourvoir ne sont brigués que par un candidat du parti au pouvoir, selon les données officielles.

Selon M^{me} Solyana, seuls 3 des 49 partis enregistrés ne participent pas au scrutin, et plus de 9 500 candidats concourent pour les deux scrutins – un record absolu dans l'histoire de l'Éthiopie.

La commission actuelle a été formée à l'arrivée au pouvoir de M. Abiy en 2018, dans un mouvement de démocratisation après des décennies de régime autoritaire. Ainsi, la nomination à sa tête de Birtukan Mideska – ancienne magistrate et leader de l'opposition en exil – fut perçue comme un signe d'ouverture.

Face au défi d'organiser un vote inclusif et crédible – reporté de près d'un an à cause du coro-

navirus – dans un pays de 110 millions d'habitants, vaste, accidenté et aux infrastructures déficientes, la commission électorale a manqué de ressources.

Faute de pouvoir recruter et former les dizaines de milliers d'assesseurs nécessaires, elle a été contrainte de repousser de nouveau les élections, initialement prévues le 5 juin.

Vendredi, M^{me} Birtukan a réclamé dans une lettre au Premier ministre l'aide urgente du gouvernement, affirmant avoir besoin d'avions et de camions pour livrer le matériel à temps. «Nous travaillons 24 heures sur 24, à plein régime», a-t-elle écrit.

Un diplomate basé à Addis Abeba, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, reconnaît la «détermination» de la commission électorale, mais «reste à savoir si cela aboutira à des élections viables».

Selon plusieurs analystes, les problèmes logistiques qui ont émaillé les préparatifs du vote pourraient se révéler problématiques au moment du dépouillement.



Ligue 2 (21^e journée) Le HBCL au tournoi des play-offs, le RCA s'en approche

Le HB Chelghoum Laid, vainqueur sur le fil de son dauphin l'USM Annaba (1-0), a décroché le titre du groupe «Est» de Ligue 2 de football, à l'occasion de la 21^e journée disputée samedi, rejoignant ainsi le champion du groupe «Ouest», le MCB Oued Sly, déjà sacré, alors que le verdict du groupe «Centre» sera rendu la semaine prochaine, où le RC Arba est en ballottage favorable devant son concurrent direct, la JSM Béjaïa. Tout s'est joué au niveau du groupe «Est», après le sacre du HB Chelghoum-Laid, qui en accueillant son poursuivant direct, l'USM Annaba, a dû attendre le temps additionnel pour planter une banderille mortelle qui offre au Hillal le droit de disputer les play-offs d'accession en L1. Même pour la relégation les dés sont jetés, puisque le quatuor devant quitter ce palier est désormais connu. Il s'agit du MSP Batna, DRB Tadjenanet, CRB Oued Djellal et IAS Khroubs. Cette dernière, malgré sa victoire en déplacement (3-1), n'a pu sauver sa peau. Au niveau de ce groupe, la 22^e et dernière journée prévue samedi prochain sera donc sans enjeu. Ce n'est pas le cas au niveau du groupe «Centre» où le ticket des «play-offs» est toujours en suspens. La surprise de cette avant-dernière journée est venue de Béjaïa, où la JSMB, qui partageait la 1^{re} place avec le RC Arba, s'est faite accrochée par une volontaire

équipe de l'ES Ben Aknoun. Cette dernière qui a ouvert le score dès l'entame du match, a résisté héroïquement jusqu'au temps additionnel avant d'encaisser le but égalisateur. Ce but pourrait être insuffisant pour les Béjaouis qui se retrouvent désormais en 2^e position, à deux longueurs du RC Arba vainqueur de l'autre club de Béjaïa, le MOB (2-0). Pour le RCA, son prochain adversaire est largement à sa portée, en l'occurrence la lanterne rouge l'USM Blida, alors que les Bougiotes seront en déplacement à M'sila, dont le club local, le WSM, est également relégué. Pour la descente, il faudra attendre l'ultime journée pour connaître les deux compagnons de Blida et de M'sila.

Trois clubs ont l'épée de Damocles sur leur tête, à savoir le CR Beni-Thour (28 pts), l'A.Bousaada et l'IB Lakhdiria (26 pts) et ce, malgré leur victoire ce samedi devant respectivement l'USM Harrach (4-1), le WB M'Sila (2-1) et l'USM Blida (1-0). Dans le groupe Ouest, les jeux sont déjà faits, puisque l'unique billet donnant accès aux play-offs tant convoité a été pris par le MCB Oued Sly, alors que quatre clubs sont en ballottage défavorable pour accompagner l'USM Remchi et l'OM Arzew au palier inférieur. Il s'agit du CRB Ain Oussera (24 pts), RCB Oued Rhoui (23), SC Ain Defla (22) et IRB El Kerma (21) qui en découleront pour éviter les deux places du purgatoire.

Championnats arabes d'athlétisme (3^e J) Quatre nouvelles médailles, dont deux en or, pour l'Algérie

La sélection algérienne d'athlétisme (messieurs-dames) a décroché quatre médailles dont deux en or, lors de la 3^e journée des Championnats arabes des nations, disputée samedi au stade Radès de Tunis, portant la moisson algérienne à 13 breloques (2 or, 5 argent, 6 bronze). Les deux médailles d'or algériennes ont été remportées par le triple sauteur Yasser Mohamed-Tahar Triki avec une marque à 17,26 m, et la spécialiste du lancer du marteau Zouina Bouzebra grâce à un sixième essai mesuré à 65,20m, établissant un nouveau record d'Algérie et arabe de la spécialité. Les deux breloques en bronze sont revenues à Fatiha Bahi-Azzoum sur 3000m steeple et Riham Sennani sur 10000m, dont c'est la deuxième médaille de bronze, après celle obtenue sur 5000m. Cette troisième jour-

née de compétition a également été marquée par les qualifications en finale d'Abdelmalik Lahoulou sur 400m haies, ainsi que de Mohamed-Ali Gouaned et Slimane Moulou sur 800m, alors que Larbi Bourrada a entamé les épreuves du décathlon (poids, longueur, hauteur, 100m, 400m). Lors des deux premières journées de compétition, disputées mercredi et jeudi, la sélection algérienne s'était distinguée grâce aux médailles d'argent décrochées par Rahil Hamel (100m haies), Amine Bouanani (110m haies), Mohamed-Ali Gouaned (400m), Hicham Bouchicha (3000m steeple) et Youssa Arara (hauteur), alors que celles en bronze ont été l'œuvre de Souad Azzi (20 km marche), Riham Sennani (5000m), Roumaïssa Belabiod (longueur) et Hicham Bouhanoune (hauteur).

Confédération africaine de badminton Zoubiri élu 1^{er} vice-président du BCA

L'Algérien Amine Zoubiri a été élu samedi 1^{er} vice-président de la Confédération africaine de badminton (BCA), lors de l'Assemblée générale électorale (AGE), tenue à distance.

Le président sortant, le Seychellois Michel Bau, a été reconduit au poste de président pour un nouveau mandat olympique. En revanche, l'actuel président de la Fédération algérienne

de badminton, Moncef Zemouchi, a échoué lors des élections du Bureau exécutif de l'instance continentale, après avoir obtenu 15 voix seulement. Pour rappel, l'ex-président de la Fédération algérienne de badminton (FABA), Zoubiri, avait été élu en janvier 2018 président de la BCA par intérim, lors de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEx), tenue à Pretoria (Afrique du Sud).

Ligue 1 (26^e journée)

La JS Saoura se replace et talonne l'ESS

■ La JS Saoura s'est très vite repositionnée au classement et est désormais dauphin de l'ESS, au détriment du MCO, qui l'a été l'espace d'une heure, après sa victoire contre le MCA (2-1), remportée samedi après-midi pour le compte de la 26^e journée de Ligue 1.

Par Mahfoud M.

Le club hamraoui était en effet premier à jouer ce samedi, et son succès contre le «Doyen» lui avait permis de détrôner provisoirement la JSS et de s'emparer seul de cette deuxième place avec 47 points. Soit à six longueurs du leader sétifien. Toutefois, la joie du MCO a été de courte durée, car les gars de Béchar, qui ont joué une heure plus tard contre la JSMS, ont réussi à l'emporter (3-0),



Les gras de Béchar intraitables

grâce à Messaoudi (15'), Boubekour (40') et Hamidi (51'), reprenant par la même occasion leur deuxième place avec 49 points. Ce qui les maintient dans un très bon couloir dans la course au titre. A noter que l'ancien joueur du MC Alger, Hicham Nekkache, qui évolue actuellement au MC Oran, a été l'auteur d'une assez belle prestation contre ses anciens camarades, en marquant notamment le deuxième but à la 84^e minute. Le premier but oranaï a été l'œuvre de Benali, à la 38^e minute de jeu, alors que le MC Alger avait arraché l'égalisation, l'espace d'un instant par Tahar (83'), soit une petite minute avant que Nekkache ne plante la deuxième banderille. Les autres matchs de samedi soir ont également tourné à l'avantage des clubs hôtes, à commencer par le WA Tlemcen, qui a dominé l'Olympique de Médéa (3-1), grâce notamment à Touil, auteur d'un doublé aux 69^e et 79^e. De son côté, le NC Magra a battu l'USM Bel-Abbès grâce à un but unique, signé Demane en toute fin de match (88'), alors que le Paradou AC s'est incliné sur le même score dans son derby algérois contre le CR Belouizdad. Un précieux but, inscrit par Bouchar à la 33^e minute, qui permet au Chabab de se maintenir au pied du podium (4^e/46 pts), au moment où le PAC recule à la 10^e place du classement général avec 34 unités. De son côté, l'US Biskra s'est fait peur face au RC Relizane, car après avoir confortablement mené au score (3-1), elle a concédé un deuxième but devant Hellaï Mohamed Walid, à la toute dernière minute du temps réglementaire. Ce qui l'a obligée à disputer les quatre minutes de temps additionnel avec une certaine peur au ventre, surtout que le RCR n'a rien voulu lâcher. Le score est finalement resté de trois buts à deux jusqu'au coup de sifflet final, au grand bonheur de l'USB qui rejoint l'AS Ain M'ilia à la 11^e place avec 31 points, alors que le RCR reste scotché à la 16^e place, avec seulement 26 unités au compteur. Vendredi, en ouverture de cette 26^e journée, c'est le CS Constantine qui a réalisé la meilleure affaire, en allant s'imposer (3-2) chez le voisin AS Ain M'ilia. Un précieux succès en déplacement qui lui a permis de hisser à la 6^e place du classement général avec 39 unités, soit à égalité de points avec l'USM Alger et le MC Alger, alors que l'ASAM, qui avait relativement bien démarré la saison avant de traverser un long passage à vide, continue à régresser au classement général, puisqu'elle se retrouve désormais au 11^e rang, avec seulement 31 unités au compteur. Pour sa part, et malgré l'avantage du terrain, l'ASO Chlef a été tenue en échec par le NA

Hussein Dey (1-1), alors que les choses avaient relativement démarré pour elle, puisqu'elle avait commencé par mener au score, dès la huitième minute de jeu, grâce à un but précoce d'Ameur Bouguettaya.

Mais c'était sans compter sur la ténacité des Sang et Or qui luttent pour leur survie, et qui à force d'insister ont fini par arracher l'égalisation à l'ultime seconde du temps additionnel, grâce au défenseur Zine El Abidine Sebbah (90'+6). Un nul qui n'arrange aucune des deux équipes, car si les Chélifiens réalisent une toute petite progression (13^e/28 points), le Nasria lui, reste scotché à la 17^e place, avec seulement vingt-deux unités au compteur.

M. M.

Résultats et classement :

Vendredi, 18 juin :

ASAM-CSC	2-3
ASO-NAHD	1-1

Samedi, 19 juin :

MCO-MCA	2-1
WAT-OM	3-1
NCM-USMBA	1-0
CRB-PAC	1-0
JSS-JSMS	3-0
USB-RCR	3-2
USMA-JSK	(reporté)

	Pts	J
1). ES Sétif	53	25
2). JS Saoura	49	26
3). MC Oran	47	26
4). CR Belouizdad	46	24
5). JS Kabylie	42	24
6). USM Alger	39	24
-). MC Alger	39	25
-). CS Constantine	39	25
9). O. Médéa	38	26
10). Paradou AC	34	25
11). AS Ain M'ilia	31	26
-). US Biskra	31	26
13). ASO Chlef	28	26
14). WA Tlemcen	27	26
-). NC Magra	27	26
16). RC Relizane	26	26
17). NA Hussein Dey	22	25
18). USM Bel-Abbès	21	26
19). CABB Arréridj	17	25
-). JSM Skikda	17	26

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tiaret

Saisie de 9 300 comprimés psychotropes et trois arrestations

Les éléments de la compagnie de la Gendarmerie nationale de Sougueur (wilaya de Tiaret) ont saisi dernièrement 9 300 comprimés psychotropes et arrêté trois personnes, lors de deux opérations distinctes dans la commune d'Aïn Dheb, a-t-on appris, hier, de ce corps de sécurité. Le commandant de la compagnie de la Gendarmerie nationale de Sougueur, Adel Zerki, a indiqué que l'exploitation d'informations faisant état d'une personne tentant de faire passer une quantité de comprimés psychotropes dans le but de leur commercialisation, a permis l'arrestation de deux per-

sonnes à bord d'un véhicule et la saisie de 7 349 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés dans un véhicule.

La seconde opération a conduit à l'arrestation d'une femme à bord d'un bus de transport de voyageurs en possession de 2 045 comprimés psychotropes, selon la même source, qui a souligné que les trois suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sougueur sous les chefs d'inculpation de détention et trafic de médicaments hallucinogènes.

M. N.

Eau potable

Seaal annonce une suspension dans plusieurs communes d'Alger

Des travaux obligatoires de réparation d'une canalisation principale de transfert d'eau qui ont débuté hier, pour une durée de 24 heures, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera plusieurs communes d'Alger, a indiqué la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) dans un communiqué.

Ces travaux, localisés dans la commune de Hydra, sont «nécessaires», considérant le volume important de déperdition de la ressource, a précisé la même source.

Ils engendreront, selon le communiqué, une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes suivantes : Bouzaréah (en totalité), Béni Messous (en totalité), Chéraga (en totalité, hors Bouchaoui centre), Dely Brahim (en totalité, hors Zhun Ain Allah), Ben Aknoun (en totalité, hors cité Malki et Rue Doudou Mokhtar, 120 logements de la présidence, Cité DGSN et Chemin Maklay), El Biar (Gai Soleil, Mont Doré et Rue Louis Rouget).

Cette suspension touchera, en outre, les communes de Oued Koriche (Beau fraisier, Frais Vallon et Scott), Rais Hamidou (Beau séjour, Sidi El Kebir, Rue Mabrouk Belahcene, Cité Cosider et Cité 22

membres) et Bologhine (Zeghara, Notre Dame d'Afrique, Diar El Kheloua Cité et lotissement, Rue Ali Ourak et Lotissement Jais), a ajouté la Seaal, précisant qu'une remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès l'achèvement des travaux. Afin d'éviter une éventuelle inondation au moment du rétablissement de la distribution d'eau, la Seaal recommande à ses clients de vérifier la fermeture des robinets d'eau, avant la remise en service de l'eau et cela pour leur sécurité. Elle conseille, en outre, à ses abonnés de laisser couler à faible débit un des robinets d'eau froide pendant quelques minutes, après la remise en eau, afin de chasser l'air qui pourrait se trouver dans les branchements.

Tout en s'excusant auprès de ses clients des désagréments causés par ces travaux, la Seaal met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24, ou l'adresse mail CATO : mail.1594@seaal.dz et les invite à consulter ses pages Facebook \\SEAAAL_Alger_Centre, \\SEAAAL_Alger_Est, \\SEAAAL_Alger_Ouest et \\SEAAAL_Tipaza.

Maya H.

Tennis/WTA

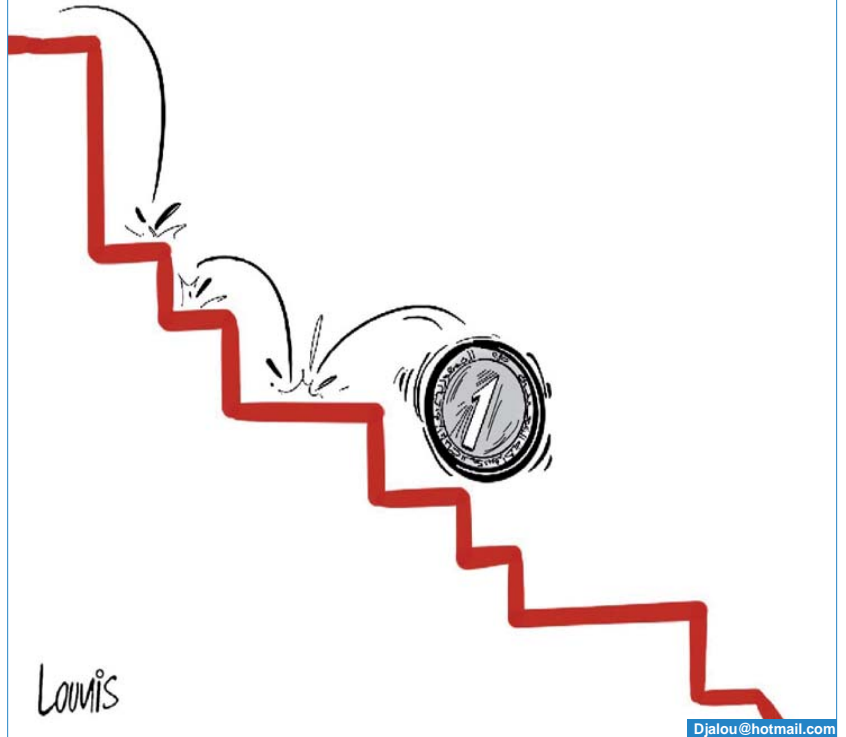
La Tunisienne Ons Jabeur remporte son premier titre à Birmingham

La Tunisienne Ons Jabeur a remporté, hier à Birmingham, le premier titre de sa carrière sur le circuit de la WTA en battant en finale la Russe Darya Kasatkina en deux sets 7-5, 6-4. Jabeur, 26

ans, 24^e mondiale, avait déjà atteint deux finales, à Moscou en 2018 où elle avait perdu contre Kasatkina, et à Charleston cette saison.

K. B.

Le dinar continue sa descente



Relizane

Quatre morts dans un accident de la circulation à Yelel

■ Quatre personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu samedi dans la commune de Yellel (30 km à l'ouest de Relizane), a-t-on appris, hier, des services de la Protection civile de la wilaya.

Par Slim O.

Le chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant Abbes Khamallah, a indiqué à l'APS que l'accident a eu lieu samedi vers 23h, au niveau de la RN 23 au lieu-dit «Douar H'tatba»

(commune de Yellel), suite au renversement d'une voiture qui a percuté un mur avant de prendre feu.

Cet accident a causé la mort des quatre passagers du véhicule, brûlés suite à l'incendie qui s'y est déclaré, selon la même source, ajoutant que les éléments de la Protection civile ont déposé les

dépouilles des victimes à la morgue de l'Établissement public hospitalier «Mohamed-Boudiaf» du chef-lieu de la wilaya.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

S. O.

Examen de 5^e AP

Tizi Ouzou obtient un taux de réussite de près de 94 %

La wilaya de Tizi Ouzou a obtenu un taux de réussite à l'examen de la 5^e année primaire de près de 94 %, a indiqué hier le directeur local de l'éducation Ahmed Laalaoui. S'exprimant devant la presse en marge du coup d'envoi officiel des épreuves du baccalauréat donné depuis le nouveau lycée de Oued Fali de

la ville du chef-lieu de wilaya, Ahmed Laalaoui a fait état de 268 écoles primaires ayant obtenu un taux de réussite de 100 % à l'examen de la 5^e AP, alors que 132 candidats l'ont obtenu avec une moyenne de 10/10. Ces chiffres ne feront que consolider la wilaya dans sa première place à l'échelle nationale, a souligné le même

responsable. Par ailleurs, au sujet des épreuves du baccalauréat dans la wilaya de Tizi Ouzou, Ahmed Laalaoui a précisé que 18 773 candidats scolarisés et 5 452 livres sont concernés par l'examen. Ils sont répartis à travers les 70 centres et encadrés par près de 6 000 enseignants.

Hamid M.

Béchar

Un enfant meurt carbonisé dans l'incendie d'un camion

Un enfant âgé de 11 ans est mort carbonisé dans un incendie qui s'est déclaré samedi après-midi à l'intérieur du conteneur d'un camion de livraison de denrées alimentaires au niveau du quartier de «Zaouïa», au nord de la commune de Béchar, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de la direction de la Protection civile.

La victime de cet incendie a été transporté vers le service des urgences médico-chirurgicales

de l'hôpital «Tourabi-Boudjemaa», au chef-lieu de wilaya, a-t-on précisé.

Cinq autres personnes, qui se trouvaient à l'intérieur du même conteneur, ont été gravement brûlées suite à cet incendie, et évacuées vers la même structure de santé pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on signalé. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame et faire la lumière notamment sur la présence des

six personnes dans le conteneur qui a été fermé au moment du déclenchement de l'incendie à l'intérieur, selon la même source. La contribution et l'apport des citoyens qui ont pris part à l'opération de secours des victimes a permis d'éviter le pire, d'autant plus que le camion de gros tonnage livrait au moment de cet accident sa marchandise dans une rue bondée de passants et marquée par une activité commerciale intense.

Khaled B.